

EVOC MATT

FICHE TECHNIQUE

Laque murale à l'eau opaque pour l'intérieur



Pour l'intérieur



Seau en métal



Au rouleau



Au pinceau



Au pistolet

Composition

EVOC MATT est une laque murale à base de polymères particuliers en émulsion aqueuse, d'agréats sélectionnés, de dioxyde de titane, d'adjuvants appropriés pour protéger le produit contre le développement d'un large spectre d'espèces de moisissures, de pigments et d'adjuvants spéciaux facilitant l'application et la filmogénéation.

Conditionnement

- Seaux d'env. 10 et de 2,5 l

Domaine d'utilisation

EVOC MATT est une laque murale hydrodiluable à très faibles émissions de COV, particulièrement appropriée pour peindre les murs et les plafonds de pièces intérieures en général, de locaux publics y compris ceux à hygiène contrôlée et très fréquentés, selon la norme UNI 11021. EVOC MATT, blanc ou coloré, est applicable comme produit de protection et de décoration sur des enduits de finition à base de chaux, chaux-ciment, plâtre et plaques de plâtre opportunément préparés.

Préparation du support

Évaluer attentivement la surface à peindre : le support doit se présenter sec, exempt de toute trace de poussière, saleté, huiles, graisses et cires.

Si les surfaces à décorer sont dégradées à cause de la présence de tâches et de saleté persistantes de natures différentes, il est conseillé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant d'intervenir avec le cycle de peinture (consulter la fiche technique). En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent, en ajoutant également une action mécanique de brossage.

En présence d'enduits de finition pulvérulents et/ou d'anciennes peintures friables et en phase de détachement, il faut effectuer une élimination mécanique soignée de ces couches, jusqu'à arriver à un support solide et compact. Ensuite, corriger toutes les irrégularités présentes et uniformiser la trame de surface avant d'intervenir avec le cycle de peinture. Sur le support correctement préparé, appliquer le primaire d'accrochage en micro-émulsion à l'eau, sans solvant à forte pénétration MIKROS 001, dont la dilution varie en fonction de la surface à traiter et doit être déterminée à l'aide d'essais préalables sur le support spécifique. Pour les nouvelles réalisations d'enduits de finition et de lissage, attendre la stabilisation complète (au moins 28 jours) avant d'effectuer le traitement avec le primaire.

Le traitement par primaire des surfaces est à prévoir pour tous les supports qui possèdent des différences d'absorption et/ou une légère poussière en surface.

En présence de surfaces peintes avec des couleurs fortes/intenses, il faut prévoir l'utilisation du primaire PIGMENTO 013, blanc ou coloré dans la teinte choisie pour la couleur à réaliser.

Mise en œuvre

L'application peut être exécutée au pinceau, au rouleau en laine (de préférence à poils courts) et au pistolet. Dilution en volume avec de l'eau : tel quel ou à 5 % maximum pour la première couche et les couches suivantes. Dans les applications airless, la dilution varie selon le type d'appareil et la pression de travail utilisée.

Appliquer au moins deux couches de produit avec un intervalle minimum de 4 heures entre les couches.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Pour éviter toutes différences de teinte, nous recommandons de faire livrer en une seule fois la quantité nécessaire pour l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Appliquer EVOC MATT uniquement sur des supports parfaitement secs.
- Ne pas appliquer sur des murs humides et/ou pendant les périodes les plus froides, car cela peut entraîner le détachement de la peinture du support et la formation de cloques dues à l'accumulation d'eau à l'intérieur.
- Ne pas appliquer en présence de remontée d'humidité.
- Les temps de séchage sont influencés par les conditions ambiantes.
- Une humidité ambiante élevée et des épaisseurs excessives peuvent retarder le durcissement du film.
- Pour garantir un effet homogène sur les murs, éviter d'utiliser sur la même surface des moyens d'application différents (par exemple des parties peintes au rouleau et d'autres au pinceau).
- Avant la préparation de la teinte avec des couleurs du système teintométrique ColorLife, consulter la fiche technique des pâtes colorantes organiques.
- Contrôler toujours avec le teintomètre le pouvoir couvrant de la teinte choisie et effectuer une vérification pratique sur le support spécifique : en cas de teintes peu couvrantes ou de fonds particulièrement contrastés, appliquer préalablement une couche de PIGMENTO 013 dans une teinte appropriée à celle choisie pour la finition. La finition avec EVOC MATT sera réalisée en appliquant au moins 3 couches de produit.
- Une fois sec, le film du produit ne peut pas être nettoyé à l'aide de détergents à base d'alcool.
- EVOC MATT n'est pas approprié pour peindre des supports ayant un contact étroit et/ou persistant avec les aliments, comme par exemple des cuves (pour l'eau, le vin, etc.), des contenants pour denrées alimentaires solides et liquides, ni pour peindre des équipements du secteur alimentaire.
- Protéger les surfaces à ne pas traiter (comme par ex. vitres, menuiseries, céramique, pierres naturelles, meubles, etc.) en les recouvrant de manière appropriée afin d'éviter toutes taches irréversibles.
- Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Les essais de résistance au lavage et à l'abrasion humide ne tiennent pas compte d'éventuelles altérations d'aspect, telles que les formations de taches ou de zones plus polies.
- Le niveau de brillant obtenu dépend de l'état et de la nature du support, ainsi que de la couleur du produit.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées quel que soit l'aspect extérieur du récipient.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

EVOC MATT doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour la dilution avec de l'eau.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 12 mois. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

EVOC MATT est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	1,22-1,40 kg/l (en fonction de la base teintométrique)
Rendement sur finition traditionnelle (**)	env. 4 à 5 m²/l à travail fini (2 couches)
Rendement sur surfaces lisses (**)	env. 7 à 8 m²/l à travail fini (2 couches)
Séchage	Recouvrable après 4 heures à 25 °C et 65 % H.R.
Nettoyage (EN ISO 11998) Agent salissant : Brown Gouache Paint	ÉSSAIS RÉUSSI
Classification EN 13300	
Granulométrie (EN ISO 1524)	Classe S1, fine (< 100 µm)
Résistance à l'abrasion humide (EN ISO 11998)	Classe 1
Brillance (EN ISO 2813)	Classe G3, mat (5 GU < Gloss < 10 GU à 85°)
Rapport de contraste (EN ISO 6504-3)	Classe 2 (avec un rendement de 4 m²/l)
	Classe 3 (avec un rendement de 7 m²/l)
(**) Les valeurs de rendement se rapportent au produit blanc appliqué sur des supports moyennement absorbants ; il est opportun de les déterminer par un essai préliminaire sur le support spécifique, selon la teinte choisie.	
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Cat. A/a, PA: COV max 30 g/l; COV produit < 30 g/l
* Classe d'émissions du produit selon le Décret de la République Française du 19 avril 2011	Classe d'émissions du produit : classe A+
Certification EPD ***	S-P-08213
(***) Ce produit/service dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD) certifiée qui fournit des informations sur l'impact environnemental, le contenu et le recyclage, et qui a été contrôlée et vérifiée conformément aux exigences du système international EPD®. De plus amples informations sont disponibles sur www.environdec.com .	

Classification selon UNI 11021:2002	Exigences	Résultat
Rétention de la saleté (UNI 10792)	$\Delta L \leq 3$	ÉSSAIS RÉUSSI
Dégagement d'odeur (Annexe A) ⁽¹⁾	≤ 1	ÉSSAIS RÉUSSI
Résistance au lavage (UNI 10560)	≥ 5.000 cycles	ÉSSAIS RÉUSSI
Résistance à la moisissure (annexe C)	≤ 1	ÉSSAIS RÉUSSI
Résistance aux lavages (EN ISO 2812-1) ⁽²⁾	Aucune altération	ÉSSAIS RÉUSSI
Résistance aux produits de désinfection (EN ISO 2812-1) ⁽³⁾	Aucune altération	ÉSSAIS RÉUSSI
⁽¹⁾ Le produit doit sécher pendant 7 jours à $T = 23 \pm 2$ °C et H.R. = 50 ± 5 % avant d'introduire des aliments dans la pièce. ⁽²⁾ Agents de lavage : détergent A (chloroactif), détergent B (dégraissant alcalin) ⁽³⁾ Agents désinfectants : détergent D, à base de chlorure de benzalkonium.		
Aptitude à l'emploi selon la norme UNI 11021:2002 - Le produit est adapté pour peindre des locaux avec présence de nourriture et, en particulier, des locaux où la résistance au lavage et à la moisissure est requise.		

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.